

## Cygne chanteur, *Cygnus cygnus* (Linné, 1758)

Synonyme : Cygne sauvage.

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

### Description de l'espèce

Le Cygne chanteur est la plus grande des trois espèces de cygnes en Europe. Comme les deux autres, l'adulte a un plumage blanc immaculé. Son cou est très grand, de taille égale voire supérieure à celle du corps et ses pattes palmées sont noires. Son bec est long, droit, jaune à sa base (minimum 50% de la longueur du bec, souvent plus) et noire à son extrémité.

Le jeune possède un plumage brun gris sale, et le jaune du bec est remplacé par du rose ou du jaunâtre pâle.

Il n'existe pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce.

Chez cette espèce, la mue postnuptiale de l'adulte est complète. La mue simultanée des plumes de vol rend les oiseaux incapables de voler pendant cinq ou six semaines, entre juin et fin août. Cette mue s'achève en décembre. La mue post-juvénile est partielle. La calotte, la nuque, les côtés de la tête sont les premiers mués à partir d'octobre (et jusqu'en janvier). Manteau, scapulaires, flancs et poitrine le sont entre janvier et mars, les autres plumes seront remplacées en été [bg7].

Comme son nom l'indique, le Cygne chanteur est le plus vocal des cygnes européens. Ce sont des cris claironnants, forts, souvent émis par groupes de trois ou quatre, un peu plus graves que ceux du Cygne de Bewick *Cygnus columbianus* (JCR, CD1/pl.34). Le chant est composé de sons différents et plus mélodieux que ceux du Cygne de Bewick. Les cris sont bien plus enchaînés, et sont monosyllabiques.

Le Cygne chanteur est par ailleurs monotypique.

Longueur totale du corps (avec le cou) : 140 à 160 cm. Poids : 8,5 à 10,4 kg en moyenne

### Difficultés d'identification (similitudes)

Le Cygne chanteur peut être confondu avec le Cygne de Bewick et le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*). Le Cygne de Bewick se distingue du Cygne chanteur par une moindre corpulence, un profil de crâne moins fuyant et un cou plus court et proportionnellement plus trapu, très visible en vol. Le bec présente également davantage de noir à son extrémité. Par ailleurs, le chanteur présente parfois une coloration légèrement teintée de crème. L'identification au posé est souvent difficile à distance, car le Bewick peut paraître grand sans la présence d'un Chanteur à ses côtés. La silhouette de l'oiseau (taille, longueur du cou et profil de la tête et du bec) est un meilleur critère que la couleur du bec. Les jeunes Bewick acquièrent un plumage blanc nettement plus tôt que les jeunes Chanteurs qui sont souvent encore très gris brun juste avant leur remontée en février-mars.

De taille à peu près similaire, le Cygne tuberculé possède un cou plus « reptilien », plus en « S », des plumes du dos souvent dressées comme des voiles et un bec rouge orangé. En vol, les ailes du Cygne chanteur ne sifflent pas dans l'air comme chez le Cygne tuberculé.

### Répartition géographique

Le Cygne chanteur niche dans la toundra circum-arctique d'Eurasie. Il niche de l'Islande à l'ouest (parfois en Ecosse), la Scandinavie puis la Russie, en Sibérie, en Mongolie, à l'est jusqu'à la péninsule du Kamchatka [bg15]. L'espèce hiverne en Europe de l'Ouest (îles Britanniques pour les oiseaux islandais, Benelux, Allemagne, mer Baltique notamment pour les oiseaux de Scandinavie et de Sibérie occidentale), en Europe centrale et plus à l'est, du delta du Danube en Roumanie à la mer Caspienne et au Kazakhstan. Les populations les plus orientales passent l'hiver en Chine, au Japon et en Corée.

En France, le Cygne chanteur est un hivernant rare mais régulier. En moyenne, guère plus d'une quarantaine d'oiseaux passent l'hiver sur le territoire [1 ; bg40-non publié]. Au cours de vagues de froid, les effectifs peuvent augmenter avec l'arrivée d'oiseaux venus de contrées plus septentrionales (comme les Pays-Bas ou le Danemark). Ainsi, 130 oiseaux ont été comptabilisés en janvier 1997, 268 (et probablement 500 présents) au cours de l'hiver 1962-1963 [bg19]. Cependant, des oiseaux arrivent parfois en fin d'automne dans l'ouest de la France. Il s'agit de cygnes chanteurs islandais ayant été déportés par des vents violents au-delà de leur région d'hivernage habituelle d'Irlande. Ainsi, à l'automne 2002, on a dénombré au moins 150 oiseaux, principalement en Bretagne (jusqu'à 56 sur Ouessant).

En règle générale, le principal site d'accueil de l'espèce est le lac du Der-Chantecoq en Champagne humide (au sens large, c'est-à-dire en y incluant les étangs d'Outines et d'Arrigny et l'étang de la Horre). L'espèce est également régulière en Alsace et en Lorraine. De même, quelques oiseaux hivernent presque annuellement sur la façade atlantique (entre la Bretagne et la Charente-Maritime). Ailleurs l'espèce est plus occasionnelle (vagues de froid, arrêts migratoires).

## Biologie

### Ecologie

En période de reproduction, l'espèce fréquente surtout des lacs et des étangs d'eau peu profonde, plus fréquemment dans un paysage boisé qu'en pleine toundra (sauf en Islande). Egalement le long de petits cours d'eau ou dans des baies abritées. En hiver, le Cygne chanteur se rencontre surtout dans les prairies, les cultures, souvent non loin de la mer, mais aussi en bordure de grands plans d'eau et de marais ou lagunes. Sur le lac du Der et les étangs latéraux, le Cygne chanteur se nourrit essentiellement de plantes immergées et, plus rarement, sur les pelouses des rives et îlots. En cas de vague de froid, il fréquente régulièrement les champs cultivés, se nourrissant surtout dans les colzas et dans une moindre mesure les blés d'hiver et les chaumes.

### Comportement

Après la reproduction, les Cygnes chanteurs quittent les lieux entre mi-septembre et mi-octobre au plus tard. Les arrivées sur les lieux d'hivernage se déroulent en octobre et novembre, parfois plus tard à l'occasion de vagues de froid qui poussent les oiseaux davantage vers le sud. En France, ces arrivées se situent à partir de la mi-novembre, parfois un peu avant (notamment les oiseaux islandais), mais principalement à partir de début décembre. D'ordinaire diurnes, les Cygnes chanteurs se rassemblent en groupes familiaux qui, en hiver, se regroupent le soir en dortoir, parfois mêlés à des Cygnes de Bewick.

Les départs ont lieu en fin d'hiver, de fin février à mi-mars en France, avec parfois des oiseaux s'attardant jusqu'à la mi-avril. Dans les pays au nord de la France, la plupart des départs se produisent à la mi-mars, et des groupes de migrateurs s'observent dans le nord de l'Europe jusqu'à début mai.

### Reproduction et dynamique des populations

L'arrivée sur les quartiers de reproduction a lieu à partir de mi-mai et durant la seconde quinzaine de ce mois. Comme pour les autres cygnes européens, le couple est uni, sinon pour la vie, du moins pour une longue période. La formation du couple prend de longs mois (souvent une année). La maturité sexuelle est atteinte entre quatre et six ans.

Le nid, parfois réutilisé d'une année sur l'autre et jamais loin de l'eau, est constitué de débris végétaux – racines, feuilles, lâches, roseaux et autres plantes. Il est en général sommaire et construit par les deux membres du couple. Trois à cinq œufs blancs, teintés de jaune, sont pondus et couvés par la femelle pendant 35 jours en moyenne. Les jeunes, nidifuges, sont gardés par les deux parents qui sont alors très agressifs. La femelle les couve la nuit lorsqu'ils sont encore très petits. L'envol se produit entre 78 et 96 jours (moyenne 87 jours), mais les jeunes restent avec leurs parents le premier hiver et ne se séparent d'eux qu'au printemps suivant leur naissance. Il n'y a pas de ponte de remplacement connue. [bg7].

En Finlande, le succès de reproduction est de 74% des œufs éclos et 90% de poussins à l'envol [bg7]. De l'envol à la migration d'automne, la mortalité juvénile est de 10% par mois.

Sur les sites d'hivernage des Cygnes chanteurs islandais, le succès reproducteur mesuré par la proportion d'individus immatures atteint 10 à 40%.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 26 ans [bg59].

### Régime alimentaire

Le Cygne chanteur est herbivore. Il se nourrit surtout de végétation aquatique (*Zostera*, *Ruppia*, *Potamogeton*) et d'herbes pendant la période de reproduction. En hiver également des tubercules, des racines et autres matières végétales.

## Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1150 - Lagunes côtières (Cor. 21)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*) (Cor. 15.3)

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea* (Cor. 22.12x (22.31 & 22.32))

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12x22.44)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

## Statut juridique de l'espèce

Le Cygne chanteur est une espèce protégée en France (arrêté du 17 avril 1981, modifié le 25 juillet 1999), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, à l'Annexe II de la Convention de Berne et de celle de Bonn, à l'Annexe I de la convention de Washington et listée en catégorie B1 de l'AEWA (population hivernante Europe du Nord-Ouest).

## Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Le seul site d'importance pour l'espèce à être protégé est le lac du Der-Chantecoq, (ZPS et Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage). L'espèce fréquente également beaucoup les étangs d'Outines et d'Arrigny qui font également partie de la RNCFS, ainsi que l'étang de la Horre (Réserve Naturelle). L'espèce est également régulière en

migration en Argonne, notamment sur l'étang de Belval-en-Argonne (51, ZPS). Les autres sites secondaires sont également pour la plupart en ZPS, comme le marais Poitevin (partiellement en Réserves Naturelles et Réserves de Chasse et de Faune Sauvage), les étangs de la Woèvre en Lorraine (partiellement en Réserve de Chasse et de Faune Sauvage), ou encore les baies d'Audierne (partiellement en Réserve Naturelle) et de Goulven, Finistère (Réserve de Chasse et de Faune Sauvage), l'étang de Lindre en Moselle et une partie de la vallée du Rhin en Alsace (Réserve de Chasse et de Faune Sauvage) [bg39-non publié]. En revanche, certaines zones de gagnage dans les cultures ne bénéficient d'aucune protection. Les effectifs qui séjournent dans des milieux aléatoires, non protégés, restent le plus souvent marginaux en France.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce n'est actuellement pas menacée à l'échelle européenne et son statut de conservation est favorable [bg2] avec une tendance à l'augmentation. La population européenne est évaluée à plus de 65 000 individus en hiver. Les pays qui accueillent le plus grand nombre de Cygnes chanteurs sont, par ordre décroissant le Danemark (23 000 à 27 000 individus), l'Allemagne (12 000 à 20 000), l'Irlande (7 900 à 9 100), la Grande-Bretagne (6 900), l'Ukraine (1 000 à 5 000), la Norvège (4 700 à 4 800), la Roumanie (2 000 à 4 500) de même que la Suède et la Pologne avec un maximum de 4 000 oiseaux. L'espèce semble même plutôt en augmentation dans un pays comme le Danemark (stable ailleurs). Le nombre de nicheurs est estimé entre 16 000 et 21 000 couples en Europe (en augmentation). Dans ce contexte, les effectifs français (quelques dizaines d'individus dénombrés à la mi-janvier [1]) restent extrêmement marginaux et globalement stable, voire en légère augmentation depuis les années 1970 [bg19]. L'hivernage est devenu régulier en Champagne humide depuis 1983-1984. En Picardie, il semble qu'il fut plus commun qu'aujourd'hui, jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale.

### Menaces potentielles

La diminution des zones humides et la réduction du milieu prairial constituent des menaces importantes. Le dérangement humain observé lors des haltes migratoires (agriculteurs, chasseurs) et sur les zones de gagnage est occasionnel. En revanche, la fin de l'hivernage sur le Der est souvent perturbée par la reprise de la navigation de plaisance le premier mars. Les zones fréquentées par les cygnes n'y sont, en effet, pas toutes en zone de quiétude. L'intensité des activités cynégétiques comme sur les étangs d'Argonne et en plaine maritime picarde limite la présence de cette espèce. De même, des tirs occasionnels sur cette espèce ont été observés (sur l'île d'Yeu et de Noirmoutier, Vendée, en automne 2002 [AUDEVARD, VASLIN, comm. pers.]).

Tout comme le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) qui est souvent victime de collisions sur des lignes de haute et de moyenne tension, le Cygne chanteur est exposé à ce même risque, notamment au Der, où les oiseaux doivent passer entre les pylônes lorsqu'ils se rendent du lac à leurs zones de gagnage plus au nord.

### Propositions de gestion

Comme pour les oies « grises », le maintien, voire la restauration, des prairies sont essentiels. Ils touchent, bien entendu non seulement les cygnes et les oies, mais également des limicoles nicheurs, dont les populations sont en mauvais état de conservation.

Il est aussi important d'éviter le morcellement des prairies, car il atteint un niveau trop élevé, qui ne permet pas d'accueillir des espèces de la taille du Cygne chanteur. Le maintien des chaumes ou résidus de culture est également bénéfique aux cygnes et aux oies. Toutefois, ce maintien nécessite une maîtrise technique qui doit intégrer les périodes de broyage des chaumes et de labour afin de limiter les risques de développement de parasites.

En concertation avec les gestionnaires d'espaces naturels et les usagers courants (chasseurs ; activité nautique par exemple), des zones protégées pourraient être étendues aux zones de gagnage, qui permettrait d'assurer une plus grande tranquillité des cygnes (meilleur placement des réserves de chasse et de faune sauvage par exemple).

Il convient également de sensibiliser et d'impliquer les différents acteurs (agriculteurs, chasseurs...) dans la conservation de cette espèce.

### Etudes et recherches à développer

Aucune étude particulière sur les exigences écologiques hivernales du Cygne chanteur en France n'a été entreprise. Le suivi de l'aire d'hivernage en France d'une part et de l'effectif de cette espèce boréale en limite d'aire d'hivernage dans un contexte de réchauffement climatique d'autre part constituent des axes de recherche intéressants.

### Bibliographie

1. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., WARD, A., DRONNEAU, C. & MAHEO, R. (2005).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004*. Wetlands International / LPO / DNP, Rochefort. 41 p.